



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble Le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice, le 14 mai 2024

Objet : Intégrité bâimentaire de la bibliothèque Louis Nucéra.

Monsieur le Maire de la ville de Nice,
Monsieur le Président de la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail de la ville de Nice,

Par courrier, le 19 janvier 2024, notre syndicat avait fait part à Madame la Vice-présidente de la FSSSCT des problématiques d'hygiène et d'entretien des locaux de la bibliothèque Louis Nucéra.
Dans son courrier de réponse, elle nous informait des dispositions prises, par les Directions de la Logistique et des Bâtiments, afin de remédier aux dysfonctionnements que nous lui avons signalés.

Dans notre mail du 1^{er} mars 2024, nous avons alerté la Direction déléguée au Dialogue social et à la Responsabilité sociale de l'employeur sur les nombreuses fissures apparaissant quotidiennement au niveau des plafonds et des murs de l'établissement, du fait des travaux engagés pour l'extension de la Promenade du Paillon.

Afin de répondre à la légitime inquiétude des agents, Madame le Directeur des Bibliothèques et de la Lecture publique leur adressait, le même jour, un mail : « *Pour donner une suite à la série de fissures qui sont apparues dans la Nef en dessous de la zone en travaux, j'ai prévenu le service concerné qui nous nous a fait un retour rassurant.*

Le MOE a fait les vérifications ad hoc, et au vu des photos, confirme qu'il n'y a rien d'inquiétant ».

Le 2 mai, suite aux intempéries de la veille, nous avons signalé à Direction déléguée au Dialogue social et à la Responsabilité sociale de l'employeur des infiltrations d'eau et la chute de faux plafonds, notamment dans l'espace jeunesse, constatées par les agents de la bibliothèque à leur prise de service.

Nous avons alors demandé qu'une étude soit diligentée afin de garantir l'intégrité structurelle du bâtiment.

Vous comprendrez, dès lors, que les récents propos tenus par votre Adjoint délégué au Livre et à la Lutte contre l'illettrisme ont suscité de l'incompréhension et de la sidération chez les agents travaillant à la bibliothèque Louis Nucéra.

En effet, dans Nice Matin, le 10 mai 2024, il affirmait : « *Non, de l'eau ne coule pas dans la bibliothèque* ». Et d'ajouter qu'aucun faux plafond ne se serait effondré dans le coin lecture pour les enfants.

Notre syndicat dispose pourtant de nombreux témoignages et photos qui contredisent ces propos.

Aujourd'hui encore, d'importantes infiltrations d'eau, issues du faux plafond de la salle d'étude, ont été constatées. Les lecteurs ont été déplacés, le périmètre sécurisé avec une rubalise, et de nombreuses poubelles ont été disposées au sol et sur une table pour recueillir l'eau.

Pour notre organisation syndicale, il est urgent d'intervenir.

Aussi, au regard des éléments évoqués ci-avant, nous vous demandons de faire le nécessaire auprès de vos services afin que toutes les mesures nécessaires soient prises dans les meilleurs délais afin de garantir la sécurité des personnels et des usagers, d'autant que de nombreuses intempéries sont annoncées jusqu'à la fin de la semaine.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Président de la FSSCT, l'expression nos salutations distinguées.

PO/ Le Syndicat CGT
Nice Métropole Côte d'Azur
Le Secrétaire Général



Hugues JEFFREDO